



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de GenEven du 25 Novembre 2025

M. Eric Pociello président de GenEven, accueille tous les participants.

Rapport moral et d'activité :

M. Pociello rappelle l'extrême jeunesse de GenEven qui a vu le jour en août 2024. Il félicite chaleureusement toute l'équipe qui par son dynamisme a pu monter en très peu de temps une opération comme le colloque national de généalogie. Cela correspond aux statuts de l'association GenEven.

L'aide non négligeable du Souvenir Français qui a accepté l'hébergement de notre siège social nous a permis d'enclencher une réflexion visant à mieux cerner les attentes de la population parisienne et du travail de collaboration à mettre en place avec d'autres associations.

Dès le 11 juin 2025, une réunion de généalogie, ouverte aux amateurs parisiens, s'est tenue à la Maison des associations de Paris. Rencontre fructueuse en contacts, échanges et promesses de se retrouver prochainement. Des responsables d'associations occitanes présents ce jour ont valorisé les échanges avec la Province.

Le 21 novembre 2025, une réunion s'est tenue avec toute l'équipe d'organisation du colloque pour un dernier point avant le colloque du 22 novembre.

Le colloque national de généalogie du 22 novembre 2025 à l'Hôtel de Région à Saint-Ouen a rencontré un franc succès. Une salle confortable, une équipe technique affûtée, des participants actifs et des conférences de hauts niveaux. Ce colloque n'aurait pu voir le jour sans la collaboration chaleureuse et extrêmement pointue des services de la Région et de la commune. Le Président, M. Eric Pociello remercie toutes les personnes de ces administrations qui ont fait que cette journée devienne une réussite. La communication a été primordiale et chaque petits problèmes ont trouvé une solution. Un grand merci à tous ces intervenants parisiens.

La tenue de ce colloque nous a permis, par une retransmission en visioconférence, de toucher tout nos adhérents de la zone Sud qui ne pouvaient pas faire un déplacement à Paris. Ils ont apprécié la possibilité d'intervenir directement auprès des conférenciers. Cette expérimentation devra être renouvelée pour nos prochains colloques et l'équipe de GenEven remercie le staff technique de l'Hôtel de Région pour ce bon déroulement.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité

Il est rappelé à l'ensemble des participants que la prochaine réunion se tiendra le jeudi 4 décembre à la Maison de la vie associative et citoyenne Paris 12è.

Retour sur le colloque du 22 novembre 2025 et prévision du prochain :

Les participants en présentiel et les adhérents en visioconférence nous ont fait part de leur grande satisfaction. Une salle magnifique et des conférences très intéressantes. Une visio fluide et des questions Chat bien relayées. Bref, le bilan est très positif.

Les diaporamas des conférenciers seront confiés à Pierre Deleuze pour une mise en ligne sur le site.

Nous prenons la décision de ne pas faire de colloque en 2026. Nous allons travailler sur un prochain colloque qui sera programmé en 2027.

Adopté à l'unanimité

Quelques idées en vrac :

Bernard Amouroux propose d'élaborer un budget prévisionnel pour le prochain colloque.

Myriam Farenc pense que les associations affiliées à l'UGOH devraient se présenter lors du prochain colloque.

Magdeleine Mazert fait part du peu de couverture médiatique. Il faudra y penser pour le prochain colloque.

Mme Biau, trésorière rappelle que nous avons obtenu une subvention en nature pour ce colloque. Pour la salle de conférence d'un montant de 3789€ et pour le hall d'accueil avec les stands, une somme de 1054€. L'assemblée félicite Mme Biau et le président pour l'obtention de cette subvention.

Élection du Conseil d'Administration et du Bureau

M. Eric Pociello, président,

Mme Myriam Farenc, vice-présidente

M. Philippe Bidault, secrétaire,

Mme Françoise Picot, secrétaire adjointe,

Mme Monique Biau, trésorière,

M. Bernard Amouroux, trésorier adjoint,

Mmes Magdeleine Mazert, Dominique Blanc et M. Pierrick Chauvet, administrateurs,

Élus à l'unanimité

Finances, adhésions et cotisations :

Mme Biau, trésorière de GenEven nous informe que le colloque n'a coûté qu'une somme très minime, moins de 100€. Elle rappelle que GenEven dépend financièrement de l'UGOH qui est la actuellement sa seule source financière.

Le président, M. Eric Pociello, propose la création d'une association qui porterait le nom de « Les amis de GenEven », avec pour vocation de recueillir des fonds indispensables à la vie de GenEven.

Après discussions, l'assemblée décide de suspendre le projet.

L'assemblée approuve de retransmettre les conférences gratuitement en direct live aux associations de le GenEven. Pour les associations hors GenEven, une contribution pour des frais organisations sera demandée. Le bureau est chargé d'élaborer une proposition pour ces autres associations.

Adopté à l'unanimité

L'idée de M. Bernard Amouroux, formulée plus haut, d'attribuer une somme de 400€ au budget prévisionnel du prochain colloque de GenEven est retenue.

D'autres membres de l'assemblée propose une augmentation des cotisations d'adhésions des associations affiliées à l'UGOH. Cette proposition devra être soumise aux votes lors de l'assemblée générale de l'UGOH.

Adopté à l'unanimité

Le président pose la question de qui peut adhérer à GenEven. Les associations de l'UGOH adhèrent gratuitement à GenEven. Pour les associations hors UGOH, il propose la somme de 50€.

Rejet de cette proposition par l'assemblée qui est défavorable à toutes associations non affiliées à l'UGOH et approuve pour cette année la gratuité pour les associations déjà affiliées à l'UGOH.

Mme Biau, trésorière, rappelle qu'une association peut faire un don. Cela permettrait de récupérer des sommes d'argent sans contraintes, sinon celui de respecter la loi sur les donations.

Nomination de la chargée de mission

Mme Myriam Farenc est proposée comme chargée de mission, responsable de l'animation généalogique, pour tout ce qui concerne les activités de GenEven sur Paris Île de France.

Élue à l'unanimité

Point sur la mise à disposition de la salle de réunion de la maison des associations à Paris

Les associations qui souhaiteraient une salle pour organiser une réunion de généalogie doivent être adhérents à GenEven. Ainsi, une salle de la Maison des associations de Paris 17^e sera mise à leur disposition. Cette possibilité pourra être renouvelée sur plusieurs dates.

Dans le cadre d'un partenariat uniquement, les associations non adhérentes à GenEven peuvent solliciter l'utilisation de salle, dans la limite des possibilités.

L'utilisation de la salle située dans le 12^e arrondissement permet d'avoir un équipement de visioconférence. Mme Myriam Farenc nous rappelle que nous avons possibilité d'utiliser cette salle suivant des créneaux horaires précis. Le directeur de la Maison des associations du 12^e accepte GenEven qui peut utiliser la salle une fois par trimestre, en année civile. Si GenEven devait augmenter ses réunions, il risquerait de recevoir un refus, aussi pour une utilisation d'une salle du 12^e, il faudra en justifier la demande. Et toujours le même rappel, il faut être adhérent de GenEven pour obtenir l'utilisation de cette salle.

M. Pociello précise que Mme Farenc est la personne référente pour toutes demandes de réservation des salles, elle travaille évidemment en collaboration avec le président.

Mme Farenc a fait une demande de casier dans la Maison associative du 12^e, pour pouvoir y stocker du matériel. La demande est à l'étude.

Mme Biau annonce que des fiches explicatives seront rédigées à l'intention des adhérents de GenEven.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

M. Eric Pociello informe qu'une demande de siège social a été formulée auprès de la Maison des associations du 12^e qui a refusé et celle du 17^e qui nous acceptera après une année d'ancienneté, soit en septembre 2026. ***Pour le moment, nous restons hébergés dans les locaux du Souvenir Français.***

M. Pociello lance l'idée de faire un mini-salon de généalogie à la Maisons des associations de Paris 12^e, le directeur des lieux étant favorable. Une réserve est portée au fait de peu de bénévole disponible pour ce type d'opération. ***Le projet est mis en attente et pourra être revu dès l'augmentation du bénévolat.***

Mme Biau nous avait posté ses interrogations concernant les partenariats éventuels avec des associations de professionnels pour l'organisation de salons. ***L'assemblée unanime répond que ce n'est pas notre rôle que de répondre à ce type de demande.***

Une association hors UGOH et GenEven, nous a contacté pour l'utilisation de la salle de réunion moyennant finance. ***L'assemblée rejette cette demande qui pourrait s'apparenter à une sous-location.*** Mme Biau réaffirme que le règlement de la salle interdit cette pratique. L'assemblée laisse la possibilité à l'association d'intervenir lors d'une de nos réunions, cela devra être validé par le bureau.

Le président rappelle qu'aucune société commerciale ne peut utiliser les salles mises à notre disposition.

Pour la communication sur la Région francilienne et dans le cadre des activités dans les Maisons d'associations, seul le logo de GenEven devra être utilisé.

Pour les manifestations et expositions de GenEven, c'est celui de GenEven qui sera utilisé, suivi des logos des associations affiliées à GenEven.

Le président M. Pociello rappelle que Mme Farenc vice-présidente possède une délégation de signature administrative, les finances étant attribuées à M. Biau, trésorière de GenEven. M. Bidault, secrétaire de GenEven dispose également d'un droit de signature.

Il est proposé d'acheter un roll-up pour présenter toutes les associations affiliées. Cette dépense devra être validée par l'UGOH ou bien faire un appel aux dons. Il est proposé de créer un support avec des barrettes amovibles pour pouvoir ajouter ou supprimer des membres. M. Amoureux s'occupera de ce projet qui devra être validé en CA de l'UGOH.

Pour la publicité des réunions animés par Mme Myriam Farenc, il est proposé d'utiliser la liste du public ayant participé au colloque du 22 novembre 2025. Par respect des personnes, un premier mail sera posté en les remerciant de leur passage au colloque avec une annonce pour les prochaines réunions. Une formulation prévoira la possibilité d'entrer ou non dans une liste de diffusion gérée par GenEven.

La vice-présidente Mme Farenc pose la question de la communication. Qui veut s'en occuper ? Mme Geneviève Rouzaud accepté d'en parler à son collaborateur, mais peut être sans espoir d'acceptation. Donc à suivre. Le président ; M. Eric Pociello précise qu'il n'existe rien, pas de page Facebook, pas de site internet. GenEven est hébergé sur le site et le Facebook de l'UGOH.

Le président M. Pociello remercie chaleureusement Mme Myriam Farenc qui est une aide précieuse pour GenEven. Il lui renouvelle toute sa confiance et loue son dynamisme pour sa fonction d'animatrice de l'antenne francilienne.

Le président remercie également le souvenir français pour avoir nous avoir hébergé dans ses locaux, permettant à GenEven d'y avoir son siège social. Il remercie également Les Maisons associatives de Paris 12è et 17è qui nous accueillent, ainsi que le conseil régional sans lequel le colloque n'aurait pu se tenir.

Clôture de l'Assemblée générale.

Le président de GenEven
M. Eric Pociello

Le secrétaire de GenEven
M. Philippe Bidault